VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération
2010 ans

Cette année a été l'occasion pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch de fêter ses 10 ans d'existence avec vous.

En ce point d'étape symbolique, la communauté d'agglomération affirme être fière de son histoire, en phase avec son présent et cherche continuellement à maîtriser son avenir.
Première communauté d'agglomération créée en Lorraine et une des 15 premières en France, votre établissement public de coopération intercommunale a su démontrer son dynamisme et son attractivité.

RAPPEL DES CHIFFRES CLÉS :

10 communes - **70 000** habitants
58 élus communautaires - **130** agents de service public
1700 entreprises - **20 000** emplois

En cette année 2010, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch tient à remercier particulièrement :

les **57 414** visiteurs
du centre aquatique Feralia à Hayange (sur 4 mois d'ouverture).

les **11 798** visiteurs
du Parc du haut-fourneau U4 à Uckange (sur 7 mois d'ouverture).

les **1 500** participants de "FesTRIons ensemble !
Avec nature et jardin" lors de la journée mondiale de l'environnement
le 5 juin 2010 à Hayange.

Au-delà, merci à toutes les personnes qui comme vos élus et agents communautaires sont attachées à ce territoire et participent chaque jour à son développement.

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch - Hôtel de Communauté - 1, rue de Wendel - BP 20176 - 57705 Hayange Cedex
Tél. : *03 82 86 81 81* - **Fax :** *03 82 86 81 82* - **Courriel :** *info@agglo-valdefensch.fr* - **Site internet :** *www.agglo-valdefensch.fr*

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL DE FENSCH

VALmédia

N°15 - Décembre 2010

Le Relais Assistants Maternels devient communautaire

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération
2010 ans

Algrange - Fameck - Florange - Hayange - Knutange - Neufchef - Nilvange - Ranguevaux - Serémange-Erzange - Uckange

Editorial

La crise économique qui persiste, avec ses conséquences sur l'emploi, la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale... L'ensemble de ce contexte pourrait conduire les élus communautaires à renoncer à toute ambition pour notre territoire.

Bien au contraire, cette situation nous oblige à mettre les bouchées doubles dans la réalisation de projets compatibles avec nos moyens humains et financiers, et répondant aussi aux attentes de la population.

Nous poursuivons notre stratégie en faveur du développement économique, en particulier pour faire de la zone de la Feltière une véritable vitrine commerciale de qualité. Dans le même esprit, le projet structurel de port Moselle, que nous portons avec d'autres collectivités, avec une plateforme multimodale sur le site d'Illange-Uckange, va passer à une phase opérationnelle.

C'est une grande satisfaction pour nous que de noter le succès populaire du centre aquatique Feralia à Hayange, quelques semaines après son ouverture au public, validant ainsi le choix des élus communautaires.

Soucieux de développer les services à la population, le Conseil de Communauté a modifié nos statuts, pour nous permettre d'intervenir dans le domaine de la petite enfance, en complément de ce qui a été réalisé par les communes. Le réseau des assistants maternels est repris par la communauté d'agglomération. Des équipements communautaires seront réalisés, selon un schéma à élaborer, pour répondre aux besoins de garde non couverts aujourd'hui. La priorité sera accordée au haut de vallée, avec dès 2012, la réalisation d'un multi-accueil à Nilvange.

À plus long terme, la réflexion progresse sur un projet structurant, celui de la requalification des RD 952 et 152E, colonne vertébrale de notre territoire.

Le travail accompli est une œuvre collégiale. J'en remercie tous nos collaborateurs, compétents et motivés, ainsi que mes collègues du bureau et du conseil de communauté. Pour ma part, je veille à faire entendre la voix de notre territoire dans les grands débats d'aménagement du territoire, dans l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, pour dessiner les transports collectifs de demain ou encore, au sein des instances nationales de l'intercommunalité, pour défendre nos intérêts face aux décisions du gouvernement.

Vous pouvez compter sur ma détermination et la mobilisation des élus communautaires, en souhaitant pour votre territoire et ses habitants une année 2011 fructueuse.

Philippe TARILLON
Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Conseiller Général de la Moselle
Maire de Florange

Sommaire

Le site internet www.feralia.fr est en ligne

Retrouvez toutes les infos pratiques et les actualités de votre centre aquatique à Hayange

Vous trouverez, joint à ce numéro de Valmédia, la brochure "20 pages pour comprendre la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch", l'agenda culturel communautaire FESTI'VAL n°4 ainsi que la Lettre du Conseil de Développement n°9.

C'EST ARRIVÉ ! *p.4*

ILS FONT L'AGGLO ..... *p. 6 à 11*

- **L'agglo, c'est vous** ..... *p. 6*
- **L'agglo, c'est nous** ..... *p. 8*
- **L'agglo, c'est elle** ..... *p. 10*

L'AGGLO EN ACTION ..... *p. 12 à 23*

Projets réalisés, en cours et à venir

Le dossier - Le Relais assistants maternels devient communautaire *p. 12*

- **Venez faire vos courses à La Feltière !** ..... *p. 16*
- **Les délibérations en bref** ..... *p. 23*

(RE) DÉCOUVERTE ..... *p. 24*

SPORT... midable ! ..... *p. 26*

VAL MÉDIA N° 15
Magazine édité par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch - Hôtel de Communauté
1, rue de Wendel - BP 20176
57705 Hayange Cedex
Tél. : *03 82 86 81 81* - **Fax :** *03 82 86 81 82*
Courriel : *info@agglo-valdefensch.fr*
Site internet : *www.agglo-valdefensch.fr*
Directeur de la publication :
Philippe TARILLON, Président
Directeur de la rédaction :
Jean-Philippe Siebert, Directeur Général des Services
Coordination :
Angélique Mordenti, Service communication

Rédaction :
Pascal Piatkowski, réalisé en collaboration avec les services de la communauté d'agglomération
Graphisme :
Epicéa communication
Photographies :
Pascal Piatkowski - Services de la communauté d'agglomération - ©Pierre-Louis FALOCI p.8-9, ©Jean Pauly p.20
Impression :
Imprimerie L'HUILLIER (certifié IMPRIM VERT®) Florange
Tirage :
30 000 exemplaires
ISSN 1769-1028 - Dépôt légal à parution
IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC (forêt gérée durablement).

C'est arrivé !

RENCONTRE

Le **20 mai 2010**, une délégation d'étudiants en musicologie de l'université Dukuesne à Pittsburgh (États-Unis) a visité les installations d'ArcelorMittal à Hayange et Florange. À cette occasion, des sons et silences ont été enregistrés afin de servir de matériaux pour une future création musicale. Ils ont ensuite assisté à des répétitions sur les orgues de l'église St Maximin de Thionville. Enfin, en soirée, la délégation a découvert le Parc du haut-fourneau U4 à Uckange (exposition et mise en lumière). Cette première rencontre a permis d'engager une réflexion sur une collaboration entre le territoire du Val de Fensch et la ville de Pittsburgh qui connaissent les mêmes problématiques de reconversion industrielle.

ENVIRONNEMENT

La Ville de Hayange a organisé le **samedi 5 juin 2010** lors de la Journée Mondiale de l'Environnement l'événement « FesTRIons ensemble ! Avec Nature et Jardin » en association avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Le Parc de l'Orangerie a accueilli alors plus de 1500 personnes. L'objectif était de sensibiliser la population à l'importance du tri des déchets. Sur le site, les visiteurs ont ainsi pu apprécier les créations réalisées *in situ* par l'artiste plasticien, Christophe Clerc (sculptures, guirlandes de bouteilles, champ de fleurs confectionnés à partir de bouteilles écrasées...). Un concours avec les écoles élémentaires du Val de Fensch a demandé aux élèves de fabriquer un chapeau en matières recyclables et naturelles. Les élèves de la Première STI Arts Appliqués du lycée professionnel Saint-Vincent de Paul d'Algrange ont eux aussi travaillé les matériaux de récupération, en réalisant une exposition de costumes (robes, bustiers...). Enfin, de nombreux jeux ont permis de se divertir et d'apprendre les bonnes pratiques du tri sélectif (château gonflable, pêche aux déchets...).

DÉBAT

« Le débat s'invite » s'est déroulé le **25 juin 2010** à La Passerelle à Florange. C'est Michel Dinet, président du Conseil Général de Meurthe et Moselle qui a fait l'honneur de participer à cette première rencontre entre élus, chefs d'entreprises et membres du Conseil de Développement. Il a retenu l'attention de son auditoire sur le thème de la réforme des collectivités territoriales. Appelés à se renouveler deux fois par an, ces nouveaux rendez-vous ont été institués dans le cadre de l'anniversaire des 10 ans de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

CULTURE/PATRIMOINE

Les **28 et 29 août** dernier, le Parc du haut-fourneau U4 s'est paré de ses plus beaux atours pour recevoir un drôle de cirque : la compagnie Roue libre avait pris possession des lieux et planté son chapiteau au pied de la cathédrale de fer d'Uckange. Anges/clowns, acrobates, funambules, trapézistes ont accueilli pendant deux jours près de 470 personnes. Entre théâtre burlesque et cirque poétique et malgré le temps pluvieux, les spectateurs sont tous repartis avec le sourire et des rêves plein la tête. Retrouvez toutes les infos sur **www.haut-fourneau-u4.fr**

GRAND PROJET

Dans le cadre de son « Projet de territoire 2007-2013 », la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch réalise une étude de faisabilité relative à la requalification de la RD952/152E. Après les phases 1 et 2 (diagnostic et analyse), les propositions d'aménagement prévues dans la phase 3 ont été présentées **lundi 18 octobre 2010** lors d'une réunion d'information à destination des élus communautaires et des membres du Conseil de Développement. Les membres présents ont pu réagir et donner leur avis sur les différents projets répartis en pôles urbains entre Algrange/Knutange et Uckange.

Le centre aquatique Feralia à Hayange a ouvert ses portes au public **le 2 juillet** dernier. Fermée depuis septembre 2006, la piscine de Hayange a connu une véritable cure de jouvence suite à sa transformation et son extension en centre aquatique. Inauguré le 28 juin, il a accueilli 4500 visiteurs lors du premier week-end d'ouverture gratuit. Jongleurs de feu, cirque de rue, atelier de jonglage, initiation aux activités sportives ont ravi les jeunes et moins jeunes. 800 habitants venus de tout le Val de Fensch ont apprécié le feu d'artifice créé spécialement pour les festivités des 10 ans de la communauté d'agglomération. Depuis, c'est près de 58 000 baigneurs qui ont goûté les plaisirs des bassins ludique ou sportif tout inox, de l'espace bien-être comprenant sauna, hammam et jacuzzi et des espaces de détente. Retrouvez toutes les infos sur **www.feralia.fr**

Agence Départementale d'Information sur le Logement

Une information objective pour un choix éclairé

Dans le cadre de sa compétence Logement, la Communauté d'Agglomération soutient financièrement l'action de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Moselle.

Située 8, rue Gambetta à Metz, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) est un outil d'informations juridiques, fiscales et financières à destination du grand public. Vous souhaitez acheter, louer, construire ou encore faire des travaux de rénovation ? Avant d'engager votre budget, consultez les juristes de l'ADIL ! Ils vous prodigueront des conseils objectifs, personnalisés et gratuits qui vous aideront à prendre la bonne décision. Vous vous demandez si vous pouvez devenir propriétaires avec vos revenus et quelles seront les conséquences sur votre budget, quels types de prêts, aides de l'État ou de collectivité locale vous pouvez obtenir et s'il est raisonnable d'emprunter sur une très longue durée ? Vous hésitez entre construire ou acheter et votre cœur balance entre le neuf et l'ancien ? Les conseillers de l'ADIL sont des spécialistes du droit et du financement du logement. Ils établiront avec vous un diagnostic personnalisé de votre projet conforme à votre situation et à son évolution prévisible : étude de financement, information sur les différentes formules de prêt, aspects juridiques... Ils réaliseront des simulations financières pour la construction ou l'achat d'un logement neuf ou ancien et dresseront avec vous la liste des questions à poser aux établissements prêteurs...

LE CHIFFRE :

6 868

En euros, le montant de la cotisation annuelle versée par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch à l'ADIL 57

Plus de 4 000 contacts

Ouverte au public depuis septembre 2009, l'ADIL de Moselle (8 collaborateurs) fait partie du réseau de l'Agence Nationale d'Information sur le Logement qui couvre aujourd'hui 76 départements. Au cours de sa première année d'existence, l'ADIL a recensé plus de 4 000 contacts, preuve s'il en était besoin que ses services répondent à une véritable attente. *« Un entretien pour préparer l'accession à la propriété dure en moyenne une heure, car nous passons en revue tous les aspects à prendre en compte »* explique Véronique Sandro, directrice de l'ADIL de Moselle. Chaque consultation fait l'objet d'un traitement informatique et vient renseigner une base de données. Totalement anonyme, celle-ci sert notamment à analyser le comportement des ménages et alimente la réflexion des élus nationaux et locaux en matière de politique du logement.

Véronique Sandro
Directrice de l'ADIL 57

Contacts :
ADIL DE LA MOSELLE
tél : 03 87 50 02 60
contact@adil57.fr
Site web : www.anil.org

Permanences de proximité :
(chaque 2e mardi du mois)
Mairie de Hayange : 1, place Résistance et Déportation 57770 Hayange
Mairie d'Uckange : 1, place Lucien Waldung 57270 Uckange

Futur Hôtel de communauté : un projet sobre et élégant

Les contours du futur Hôtel de communauté sont désormais connus. C'est ce projet, proposé par le groupement Pierre-Louis Faloci, architecte parisien et SERUE Ingénierie, bureau d'études alsacien, que la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a choisi pour son siège, rue de Wendel. Les travaux débuteront à la fin du premier semestre 2011.

Le concours de maîtrise d'œuvre lancé par la communauté d'agglomération pour son futur siège a rencontré un vif succès (lire notre encadré). Trois candidats ont été autorisés à présenter un projet. En définitive, le choix du jury s'est porté sur l'agence parisienne Pierre-Louis Faloci, *« en raison de son architecture aérienne, de ses lignes épurées, des matériaux employés - le verre et l'acier, respectueux du patrimoine de la vallée - de ses qualités fonctionnelles... et de son budget prévisionnel (5 M€HT), le moins élevé des trois candidatures en lice »* explique Jean-Philippe Siebert, Directeur Général des Services du Val de Fensch. Le projet retenu, d'une élégante sobriété, respecte l'histoire du lieu, le contexte industriel et les caractéristiques urbaines et environnementales du Val de Fensch. Les fondations de l'ancien château seront par exemple conservées dans un style jardin à la française et mises en valeur par un éclairage adapté.

LE CHIFFRE :

77

C'est le nombre de candidatures de cabinets d'architecture reçus par la communauté d'agglomération dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre du futur Hôtel de Communauté

Un trait de crayon contemporain

La nouvelle construction « flottera » au-dessus du site et offrira une grande transparence au rez-de-chaussée sur le parc. De façon symbolique, le bâtiment administratif s'ouvrira largement vers l'espace public et le futur boulevard urbain et laissera « glisser » le paysage. Un parvis haut et un large escalier procureront la respiration nécessaire entre la rue et la cour intérieure en contrebas. Les véhicules accèderont au site par le portail classé, dans le prolongement d'une allée des Marronniers.

Le hall d'accueil, commun aux trois bâtiments, sera accessible depuis la rue de Wendel et le parking paysager du Colombier. La nouvelle construction reliera les deux ailes historiques du château (bâtiment de l'Horloge et bâtiment de la Chapelle). Tous les services recevant le public seront situés au rez-de-chaussée (urbanisme, environnement). On trouvera au 1er étage les bureaux de la présidence, la direction générale, où des puits de lumière capteront la lumière miroitante du bassin positionné dans la continuité du hall, et la salle du conseil. Imaginée avec un trait de crayon très contemporain, cette extension n'en oubliera pas moins le patrimoine local grâce à ses façades à structure métallique en treillis. Elle sera également dotée d'une toiture végétalisée sans entretien. Les bâtiments rénovés (ailes), accueilleront les services opérationnels et techniques. De son côté, une fois restaurée, la Chapelle de Wendel pourrait prêter son cadre aux réunions de commissions ou l'organisation d'expositions temporaires...

Pourquoi un nouveau siège ?

Depuis sa création en 1999, la Communauté du Val de Fensch a changé plusieurs fois d'adresse. Situé à l'origine dans un petit appartement à Florange, le siège a ensuite déménagé dans un bâtiment du complexe de Bétange, avant de rejoindre en 2001 la Villa Bigas (Hayange) et ses annexes préfabriquées en tôle. Aujourd'hui, ces bâtiments Fillod n'offrent plus au personnel communautaire des conditions de travail satisfaisantes. Particulièrement énergivores, ils sont irrespirables en été, froids en hiver et constamment humides en automne (avec des fuites d'eau dans certains bureaux lorsqu'il pleut abondamment !). Le futur Hôtel de communauté permettra de remédier à cette situation et offrira un nouveau cadre de travail agréable et fonctionnel aux agents communautaires.

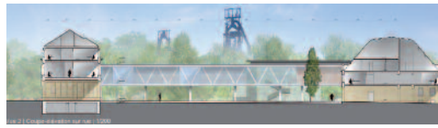

Le calendrier

1er trimestre : lancement des consultations pour les marchés de travaux
2e trimestre : attribution des marchés aux entreprises
3e trimestre : début des travaux
1er trimestre 2013 : fin de chantier
Juin 2013 : emménagement dans le nouvel Hôtel de Communauté

L'essentiel

Budget estimatif : 5 M€HT
Financement : Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (100 %)
Economies potentielles : 850 000 € (travaux de restauration pris en charge par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine)
Surface utile : 2 703 m²
Espaces extérieurs : 2 560 m²

FLORANGE EN CHIFFRES

Population : **11 007** habitants
(+ 10 % par rapport à 1999)
Superficie : **1 318** ha

Florange... par Florange

VALmédia : De quelle façon vous définiriez-vous ?

***Florange** : Je suis une commune particulièrement attractive grâce à ma situation géographique, à la grande variété de mes infrastructures publiques mais aussi grâce à la richesse de mon tissu associatif. Je compte environ 150 associations animées par quantité de bénévoles passionnés. Les enfants, en particulier, sont au cœur de mes préoccupations. Ils bénéficient de nombreuses structures d'accueil et équipements scolaires (écoles maternelles et élémentaires, ludothèque...) et je tiens régulièrement compte de leur avis (conseil municipal des enfants) avant de lancer de nouveaux projets.*

Vm : De quoi êtes-vous particulièrement fière ?

***Florange** : Ma médiathèque située en face de l'espace culturel La Passerelle a tout d'une « grande ». Depuis presque 10 ans, elle constitue un pôle culturel important ainsi qu'un outil de promotion de la lecture publique. Accessible à tous, elle propose sur 900 m² différents types d'activités : prêt de livres, revues, CD, CD-Rom, DVD, consultation gratuite et sans inscription de la presse, des usuels et des guides juridiques, connexion et initiation à internet, activités hebdomadaires à caractère familial telles que « L'Heure du Conte », « Les Bébés Lecteurs », accueil de classes et de groupes spécifiques... Elle comporte six espaces qui satisfont toutes les attentes : espace adultes (romans, périodiques, documentaires...), espace jeunesse (- 14 ans), mezzanine audiovisuelle, espace multimédia, espace Mangas, kiosque à périodiques. Par ailleurs, La Passerelle, salle de concerts et de spectacles (442 places assises en configuration assise et 1000 places debout), n'a rien a envier à ses homologues parisiennes ! Théâtre, chansons, humour, one-man show, music-hall... Elle est aujourd'hui un lieu de passage incontournable pour de nombreux artistes confirmés ou en devenir, grâce au talent de son directeur et de toute son équipe. Cette saison, Didier Porte, Edouard Baer ou encore Antoine De Caunes sont déjà montés sur ses planches. Mais si vous faites vite, vous aurez la chance de voir sur scène Gérard Jugnot, Benabar et Jacques Weber, Michèle Bernier, Vincent Roca... et bien d'autres artistes encore !*

Vm : Comment jugez-vous votre attractivité sur le plan économique ?

***Florange** : L'accessibilité de mes sites et la proximité des infrastructures routières et autoroutières, fluviales, ferroviaires et aériennes attirent de très nombreuses entreprises, sociétés, commerces et artisans. Le parc d'activités Sainte-Agathe (150 ha) représente à lui seul environ 1 000 emplois. Implanté sur ce site depuis 1988, le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation Synergie accompagne les projets de création, de développement ou de reprise d'entreprise. Complémentaires à Sainte-Agathe, la zone artisanale Les Vieilles Vignes et la zone d'activités Le Breuil contribuent à mon dynamisme économique.*

Un peu d'histoire...

Les premières traces de peuplement humain sur le sol de Florange remontent à l'époque néolithique vers 3500 avant J.C. Ces populations nomades en quête de terres riches et d'animaux furent suivies de peuplades celtes mal définies venant de l'Est. L'origine du nom de la commune est liée à un diacre de l'époque carolingienne (VIIIe-Xe siècle), Florus, suivi du suffixe germanique -ing (propriété, hameau, groupe d'habitations) devenu -ange par romanisation. Le nom est attesté sous différentes formes depuis 893 : Floringas, Floriking, Florchange, Flörchingen (en allemand), Fléschéngen (en platt luxembourgeois)... Typiques de la commune, les noms suivant désignaient autrefois des habitants de la ville : Florange, Florchinger (dont descendent tous les Florsch), Flerchinger, Fleurchinger, Fleurange, Archen...

Le saviez-vous ?

Située à 174 mètres d'altitude, Florange est voisine de Serémange-Erzange, Terville et Uckange. La commune est traversée par la rivière Fensch qui prend sa source à Fontoy et se déverse dans la Moselle. Un de ses affluents, le Krisbach (ruisseau des Ecrevisses) serpente sur une longueur de 10 km. Florange possède également sur son ban communal deux étangs (Scharff et Schiltz) particulièrement appréciés des promeneurs et des pêcheurs. La commune fait partie du pays des Trois Frontières. Elle est très accessible pour ses voisins luxembourgeois, belges et allemands via les autoroutes A30 et A31.

Un souffle d'innovation

Implantée sur le parc d'activités Sainte-Agathe, l'entreprise Serolor (7 personnes) prépare activement la sortie d'un hélicoptère en kit. Une idée de Thierry André, le gérant passionné d'aviation de cette PME spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques de précision pour l'aéronautique et l'agroalimentaire notamment. Le premier dessin du prototype a été conçu en novembre 2009. Les premiers essais en vol de l'hélicoptère HAD-1T devaient se dérouler cet automne. Cet engin léger (environ 600 kg) pourra accueillir deux personnes avec une autonomie en vol de 3 heures 50 minutes. Un sacré pari pour cette société innovante, en passe d'être gagné tant le HAD-1T semble répondre aux attentes du marché des hélicoptères légers.

Florange, c'est aussi...

- *un centre culturel (La Passerelle)*
- *une médiathèque*
- *une ludothèque*
- *un centre communal d'action sociale*
- *un conseil municipal des enfants*
- *une école de musique*
- *un centre social (La Moisson)*
- *un complexe de loisirs (Bétange)*
- *une piscine*
- *une piste de roller et skate-board*
- *un boulodrome*
- *plusieurs écoles maternelles et élémentaires réparties dans les quartiers*
- *un collège (Louis Pasteur)*

...

Virginie Korn est l'animatrice du RAM communautaire La Luciole.

Le Relais Assistants Maternels devient communautaire

À compter du 1er janvier 2011, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, dans le cadre de sa nouvelle compétence « Petite Enfance », animera le Relais Assistants Maternels (RAM) situé à Hayange. Le service répondra aux besoins de l'ensemble des communes du territoire.

Créé le 3 décembre 2007, le RAM situé dans la Maison des Doudous à Hayange changera de gestionnaire à compter du 1er janvier 2011. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Hayange gérait jusqu'à présent son activité sur un périmètre comprenant huit des dix communes de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch : Algrange, Fameck, Florange, Hayange, Knutange, Nilvange, Serémange-Erzange et Uckange. Dans quelques jours, le RAM passera sous l'égide de la communauté d'agglomération (lire l'interview de Lucie Kocevar page 15). Il continuera à assurer ses missions d'informations, d'orientation et de formation sans aucun bouleversement pour les assistants maternels et les parents de jeunes enfants sur le territoire.

« *La principale évolution concerne le rattachement au RAM des assistants maternels et des candidats à l'agrément installés à Neufchef et Ranguevaux,* indique Virginie Korn, animatrice de la structure (lire notre encadré page 14). *Désormais, il y aura une véritable unité et équité pour l'ensemble des communes de l'agglomération. Je pense que c'est très positif pour tous les utilisateurs du Relais. Le rayonnement et le « poids » de la communauté d'agglomération ne peuvent que conforter notre activité.* » Sur son ordinateur, Virginie Korn dispose d'une liste détaillée et régulièrement mise à jour des assistants maternels, commune par commune. Le logiciel lui permet également de connaître la disponibilité des professionnels de la petite enfance, la distance entre leur domicile et les établissements scolaires, etc.

La Luciole est le nouveau nom du RAM communautaire

Un nouveau logo aux couleurs acidulés permet de le reconnaître. Le choix de cet animal symbolise le fait d'« éclairer » les parents et assistants maternels dans leurs démarches. C'est aussi un clin d'œil envers le doudou qui s'allume la nuit et rassure les enfants

La Luciole
Relais Assistants Maternels
Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Portrait de Virginie Korn

Éducatrice de jeunes enfants, Virginie Korn (35 ans) a travaillé pendant sept ans en Allemagne en garderie périscolaire, jardins d'enfants et halte-garderie, à Baden-Baden, Wittlich, Donaueschingen et Villingen, pour l'Institut de gestion sociale des armées. Elle a ensuite rejoint la Champagne en tant qu'éducatrice puis directrice d'une structure multi-accueil de 35 places. En 2007, elle est revenue dans sa région d'origine pour animer le Relais Assistants Maternels (RAM) de Hayange, dont la gestion est assurée par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch au 1er janvier 2011.

Un lieu de rencontres et d'échanges

Le Relais Assistants Maternels communautaire fait partie des 17 RAM implantés sur le sol mosellan. Il a pour principale mission de créer un environnement favorable à l'accueil des enfants à domicile. C'est un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux. Le RAM a également pour vocation d'organiser des sessions d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels et candidats à l'agrément. « *Mon rôle consiste notamment à encourager la formation continue des assistants maternels pour développer leur professionnalisme et à valoriser leur activité auprès des parents et nos différents partenaires* » ajoute Virginie Korn. Le RAM organise régulièrement des soirées d'information pour les assistants maternels pour les éclairer sur les contrats de travail, les rémunérations ou encore les calculs de retraite. Les fréquentes réunions du groupe de parole, d'écoute et de soutien entre assistants maternels enrichissent la réflexion sur des thématiques précises : « Jouer, à quoi ça sert ? », « Comment gérer bêtises et conflits des enfants ? »... La qualité des informations est bonifiée par la présence d'intervenants extérieurs (psychologue, relaxologue, orthophoniste, professeur de musique, organisme de formation).

Par ailleurs, le RAM organise au moins une animation par semaine à destination des enfants (éveil musical, bricolage, jeux de société, baby-gym, atelier lecture...), alternativement dans chaque commune du territoire. L'animatrice de la structure rencontre également chaque mois ses homologues mosellans pour rédiger des fiches techniques, aborder des cas concrets, faire le point avec les différents partenaires (CAF, Direction départementale du travail, Impôts...). « *Ces échanges améliorent la qualité de nos services aux usagers et nous permettent de parler d'une même voix à l'échelle du département* » souligne Virginie Korn. En cas d'absence, les usagers sont invités à composer le numéro de téléphone du RAM le plus proche. Ce fonctionnement en réseau garantit une réponse rapide en toutes circonstances...

CHIFFRES CLÉS

366 assistantes maternelles sur le territoire communautaire (10 communes)
4 assistants maternels
2,5 : nombre « moyen » d'enfants accueillis par chaque assistant maternel
1 972 : contacts enregistrés par le RAM en 2009 (téléphone, rendez-vous, visites spontanées)
1 749 : contacts réalisés par le RAM en 2009 (vers les assistants maternels, les parents, les partenaires...)
52 animations annuelles pour les enfants
40 % : part du coût de fonctionnement du RAM subventionnée par la CAF
17 Relais Assistants Maternels en Moselle

Témoignages

Franca Goyon, assistante maternelle à Neufchef : « *Le rattachement du Relais Assistants Maternels au Val de Fensch tombe à pic car j'ai commencé mon activité il y a seulement quelques mois. Je sais maintenant à qui m'adresser lorsque j'ai besoin d'informations. Je peux aussi orienter les parents vers le RAM pour faciliter toutes leurs démarches administratives. Je compte bien suivre des formations, notamment pour pouvoir proposer des activités manuelles adaptées aux deux très jeunes enfants dont je m'occupe actuellement.* »

Tina Commodi, assistance maternelle à Neufchef : « *Jusqu'à présent, c'était assez compliqué d'obtenir des informations sur le métier, les contrats de travail, les activités à réaliser avec les enfants... Je sais qui appeler désormais ! Je m'occupe de quatre enfants, dont une petite fille d'un an et demi qui sera ravie de participer aux ateliers organisés par le RAM. Enfin, je pense qu'être répertoriée sur la liste des assistantes maternelles présentes sur la commune facilitera les contacts avec les parents. Je m'aperçois qu'ils téléphonent plus facilement au RAM qu'à la mairie.* »

Christelle Giordano, maman d'un petit garçon à Algrange : « *Il y a trois ans, j'ai trouvé une assistante maternelle à Knutange en passant une annonce sur Internet. Au début, ce n'était pas évident de s'y retrouver dans les papiers à remplir, le calcul des salaires... Depuis que je fais appel au RAM, c'est beaucoup plus clair dans mon esprit. Virginie Korn m'aide très gentiment chaque fois que je la sollicite.* »

Valérie Mariatte-Wood, maman d'un petit garçon à Ranguevaux : « *À l'origine, je cherchais plutôt une crèche puis sur les conseils de la mairie, je me suis adressée au RAM. J'ai finalement trouvé une assistante maternelle à Ranguevaux. Je remercie vraiment Virginie Korn pour son professionnalisme car le système n'est pas facile à décrypter (déclaration de travail, calcul des congés...). Elle a parfaitement su me conseiller et me faciliter toutes les démarches administratives.* »

Nilvange : le multi-accueil communautaire sur les rails

Les travaux du futur multi-accueil communautaire devraient commencer dès le début de l'année 2011, à Nilvange. Le nouvel équipement, qui sera réalisé dans l'ancien collège situé rue Victor Hugo, permettra de mieux couvrir les besoins d'accueil occasionnels ou permanents des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans sur le haut de la vallée, en particulier pour les parents habitant Algrange, Hayange, Knutange, Neufchef, Nilvange et Ranguevaux. Sa capacité initiale (30 places) pourra être portée à 50 places en fonction de la demande. L'investissement (1 M€ pour la reconfiguration des locaux et le mobilier intérieur) sera financé à 10% par la Ville de Nilvange, 10% par la communauté d'agglomération, 47% par le Département de la Moselle et 33% par la Caisse d'Allocations Familiales. De son côté, la communauté d'agglomération, maître d'ouvrage de l'opération, prendra en charge le coût de fonctionnement de l'équipement, dans le cadre de sa nouvelle compétence « Petite Enfance ». Cette nouvelle structure devrait générer la création d'environ 15 emplois (1 puéricultrice-directrice, 3 éducatrices de jeunes enfants, 4 auxiliaires de puériculture, 4 aides maternelles, 2 maîtresses de maison, 1 agent d'entretien). Le projet global consistera à restructurer le bâtiment de l'ancien collège pour créer un pôle d'accueil « Enfance et Jeunesse », composé du multi-accueil communautaire (ouverture prévue en septembre 2012) et d'un centre de loisirs sans hébergement porté par la Ville de Nilvange. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable et de haute qualité environnementale (isolation, chauffage, éclairage) : utilisation de matériaux sains, retraitement des déchets, etc.

Création d'un observatoire de la Petite Enfance

Un observatoire de la Petite Enfance sera créé dès le début de l'année 2011 pour accompagner la prise de compétence communautaire dans ce secteur. Ce nouvel outil au service de l'agglomération sera notamment chargé d'établir un diagnostic des besoins existant sur l'ensemble de la vallée puis proposera des solutions d'accueil pour jeunes enfants complémentaires aux initiatives communales.

2 questions à Lucie Kocevar, vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, chargée de la Petite Enfance

Pourquoi la communauté d'agglomération a-t-elle souhaité prendre en charge la compétence Petite Enfance ?

Notre intercommunalité a décidé d'élargir ses compétences à la suite du diagnostic et des préconisations du Conseil de Développement du Val de Fensch. Un nombre croissant de mères de familles souhaite poursuivre leur activité professionnelle après l'arrivée d'un enfant au sein du foyer. D'autre part, la construction de nombreux logements sur le territoire s'est accompagnée de l'arrivée de nouveaux jeunes ménages à la recherche d'un mode de garde. Dans ce contexte, plusieurs maires ont souhaité qu'une réflexion soit engagée sur l'exercice de cette nouvelle compétence. La décision définitive a été entérinée lors du Conseil de communauté du mois de juin 2010 avec une entrée en vigueur au 1er janvier 2011.

Par quoi cette nouvelle compétence va-t-elle se traduire ?

La communauté d'agglomération gérera et animera le Réseau d'Assistants Maternels (RAM), qui interviendra désormais sur les dix communes du territoire. Les élus du Val de Fensch ont l'ambition de développer l'offre d'accueil pour les jeunes enfants. Les communes de Fameck, Florange, Hayange, Serémange-Erzange et Uckange disposent déjà d'une structure pour l'accueil permanent ou occasionnel, mais le nombre de places est insuffisant pour répondre aux nouvelles demandes. Pour équilibrer l'offre sur le haut de la vallée, un nouveau multi-accueil sera bientôt réalisé à Nilvange. Cet équipement communautaire, qui devrait ouvrir ses portes en septembre 2012, aura pour vocation d'accueillir les enfants vivant sur le territoire. Enfin, un observatoire de la petite enfance sera créé dès 2011 pour mieux connaître les besoins des familles, qu'il s'agisse d'accueil individuel ou collectif.

Contacts :

Relais Assistants Maternels
10, rue Mendès France
57700 Hayange
Tél. 03 82 80 27 67

Venez faire vos courses à La Feltière !

Plusieurs enseignes ouvriront comme prévu leurs portes dès la fin de cette année sur le parc d'activités La Feltière à Fameck, première étape du spectaculaire développement de la zone au cours des prochaines années.

À proximité de l'hypermarché Leclerc et du Mc Donald's (commune de Fameck), la clientèle du Val de Fensch bénéficiera dans quelques jours d'une nouvelle offre commerciale très attractive. Plusieurs enseignes, la plupart réunies au sein d'un retail park de dernière génération, s'apprêtent à ouvrir leurs portes sur 6 000 m² : Grand Frais, Gifi, Delatour, La Halle aux chaussures et La Halle aux vêtements. « *Nous souhaitions compléter notre implantation en Lorraine et plus particulièrement en Moselle,* se félicite Olivier Guinet, directeur développement de Grand Frais. *Nous avons choisi le parc d'activités La Feltière en raison de la présence d'une « locomotive » sur le site : l'hypermarché Leclerc. Par sa spécificité, Grand Frais complètera de façon qualitative l'offre locale et générera la création de 35 CDI à temps plein.* »

Depuis quelques semaines, la jardinerie Villa Verde propose déjà ses articles au public. Située légèrement au nord du retail park, cette enseigne spécialisée de 5 800 m² étoffe encore un peu plus l'offre commerciale dans la vallée. L'ouverture de ces magasins, implantés dans un environnement privilégié, s'accompagne de plus de 40 nouveaux emplois. Le recrutement a été réalisé avec la collaboration efficace du Pôle Emploi de Hayange. D'autres créations suivront en 2011, avec la concrétisation par le Centre E. Leclerc de deux projets. « *Nous ouvrirons un E. Leclerc Drive (lire notre encadré) le 1er février prochain à proximité de l'hypermarché, avec une douzaine d'emplois à la clé,* explique Thierry Lefeuvre, directeur de l'hypermarché. *Nous réaliserons également une extension de 3 000 m² avant la fin du premier semestre, notamment pour implanter un centre culturel.* »

Qu'est ce qu'un E. Leclerc Drive ?

Apparu il y a quelques années, ce concept permet de faire ses courses en ligne, en bénéficiant des mêmes conditions tarifaires que dans l'enseigne éponyme, puis de retirer ses achats dans des locaux proches de l'hypermarché, à peine deux heures après avoir passé commande. Totalement gratuit, le service apporte un gain de temps aux consommateurs (finie la file d'attente aux caisses !). Il leur permet aussi d'éviter les oublis en effectuant leurs achats à tête reposée.

Complémentaires avec les commerces de centre-ville

La deuxième tranche d'aménagement de ce parc d'activités à vocation commerciale se déroulera à partir de 2011, au sud de La Feltière. Un magasin de bricolage de grande superficie (Bricocash) a déjà réservé un emplacement et d'autres enseignes spécialisées dans l'équipement de la maison devraient suivre. Dans un souhait de complémentarité avec les commerces de centre-ville, chaque futur magasin présentera une surface de vente de 300 m² minimum. Bien entendu, la communauté d'agglomération travaille en parallèle pour développer le commerce en centre-ville. Enfin, la troisième phase d'extension prévoit la création d'un village artisanal d'une vingtaine d'entreprises (lire l'interview de Philippe David).
La communauté d'agglomération aménagera dès 2011 les voiries d'accès nécessaires à ces implantations. Ce « village » bénéficiera, entre autres, d'une aire de stationnement mutualisée et d'un aménagement paysager de qualité. Il constituera une transition harmonieuse entre le pôle commercial et la future zone pavillonnaire au sud de La Feltière. À l'automne 2011, la communauté d'agglomération réalisera un nouveau giratoire à Fameck, à l'intersection de la RD 112D (route d'Uckange) et de l'avenue François Mitterrand. Le montant de l'investissement est estimé à environ 400 000 euros HT.

Vous cherchez un emploi dans le commerce ?
Contactez Pôle Emploi, 13 rue de la Marne 57700 Hayange tél. 3949

Cette réalisation de qualité sera complétée par un aménagement paysager (arbres, espaces verts…)

3 questions à Philippe David, vice-président en charge du développement économique

Pour quelles raisons la communauté d'agglomération encourage-t-elle la création d'un village artisanal sur le parc d'activités La Feltière ?
La communauté d'agglomération vise à diversifier au maximum l'économie de son territoire. Les artisans doivent, comme l'activité commerciale en cours de développement sur le parc d'activité, se voir proposer des localisations attractives et valorisantes. C'est l'objet de la création du village artisanal.

Quel est le concept de ce projet ?
Le concept de village artisanal consiste en la réalisation d'un cadre de travail particulièrement soigné et en la mutualisation du parking des entreprises. Celui-ci sera réalisé par la communauté d'agglomération, il sera paysager. Les entreprises pourront ensuite construire des bâtiments qualitatifs de taille moyenne (entre 300 et 500 m²) en économisant le coût important que représente les voiries. Cette mutualisation permettra une grande qualité paysagère et un avantage financier indéniable pour les entrepreneurs. En deux mots, il s'agit de la transcription du nouveau concept commercial en cours de développement sur la Feltière pour les artisans.

Combien d'entreprises espérez-vous et quand s'implanteront les premières d'entre elles ?
20 entreprises pourront bénéficier de cet environnement privilégié. Dès le second semestre 2011, les terrains seront commercialisables. Un premier bâtiment locatif de 1 200 m² sera réalisé par la communauté d'agglomération en 2011. Les investisseurs privés suivront sans doute rapidement du fait de la qualité de l'aménagement.

Philippe David,
vice-président en charge du développement économique

Des mesures pour réduire les nuisances sonores

En application d'une directive européenne, la communauté d'agglomération a réalisé une étude des bruits sur son territoire. Sur la base de cette cartographie, des actions préventives ou curatives seront prochainement mises en place pour réduire les nuisances sonores perçues par la population.

Mandaté par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, le bureau d'études spécialisé AcouPlus, acoustique & environnement, a réalisé durant six mois des mesures en différents endroits stratégiques du territoire : RD 952, proximité des usines sidérurgiques, parcs d'activités, zones de loisirs, etc. Hormis Ranguevaux et Neufchef, considérées comme zones calmes, l'étude a concerné l'ensemble des communes du Val de Fensch. Elle a consisté à dresser une cartographie précise des bruits perçus par la population, de jour comme de nuit, dans les espaces bâtis, les parcs publics, à proximité des écoles, aux abords des hôpitaux... Enseignement majeur de cette étude : la source principale de bruit correspond au trafic routier. De jour, 37 % des habitants du Val de Fensch sont exposés à des nuisances sonores supérieures à 60 dB, toutes sources de bruit confondues (au-delà de 55 dB, le niveau sonore est considéré comme « bruyant »). La nuit, la part des habitants soumis à des niveaux supérieurs à 55 dB, toutes sources de bruit confondues, tombe à 26 %.

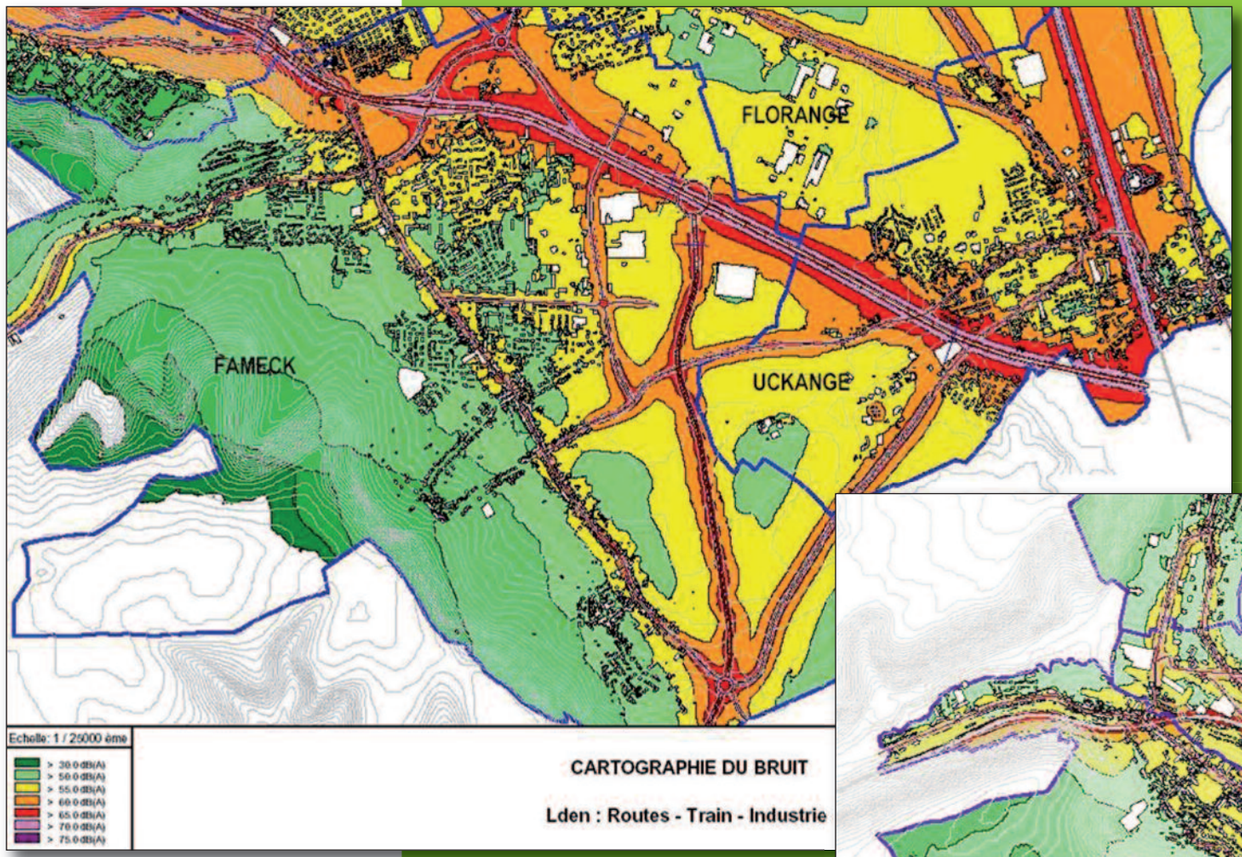

Une stratégie globale et concertée

Forte de ces analyses et conformément à la législation, la communauté d'agglomération va à présent réaliser un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). L'objectif consiste à élaborer une stratégie globale et concertée de lutte contre les nuisances sonores (ex : mise en place d'écrans anti bruit, de fenêtres acoustiques) en associant à la réflexion tous les acteurs concernés (État, Conseil Général de la Moselle, SNCF, ArcelorMittal, Corus...). Afin d'assurer une qualité de vie satisfaisante sur son territoire, la communauté d'agglomération lancera ce plan de prévention dès 2011, c'est-à-dire plus rapidement que les délais fixés par le législateur (fin 2012).

Extraits de la carte des bruits du Val de Fensch en cours d'élaboration. Les données complètes seront publiées au cours du 1er semestre 2011.

Le Val de Fensch prêt à relever le défi climatique

En lançant il y a quelques semaines une étude carbone sur son patrimoine et ses services, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch s'engage à relever le défi climatique et confirme son action en faveur du développement durable. Cette étude sur douze mois, menée par un organisme spécialisé (Ecota), consistera à évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées par la communauté d'agglomération sur la base d'un bilan carbone de son patrimoine et de ses services (siège de la communauté, piscines, haut-fourneau U4, bâtiment relais, services internes...). Un comité de pilotage et plusieurs groupes de travail se chargeront de tirer les enseignements de ce diagnostic. Ils détermineront un plan d'actions pour améliorer l'efficacité environnementale de la communauté d'agglomération, premier pas vers un Plan Climat Territorial à l'échelle du territoire.

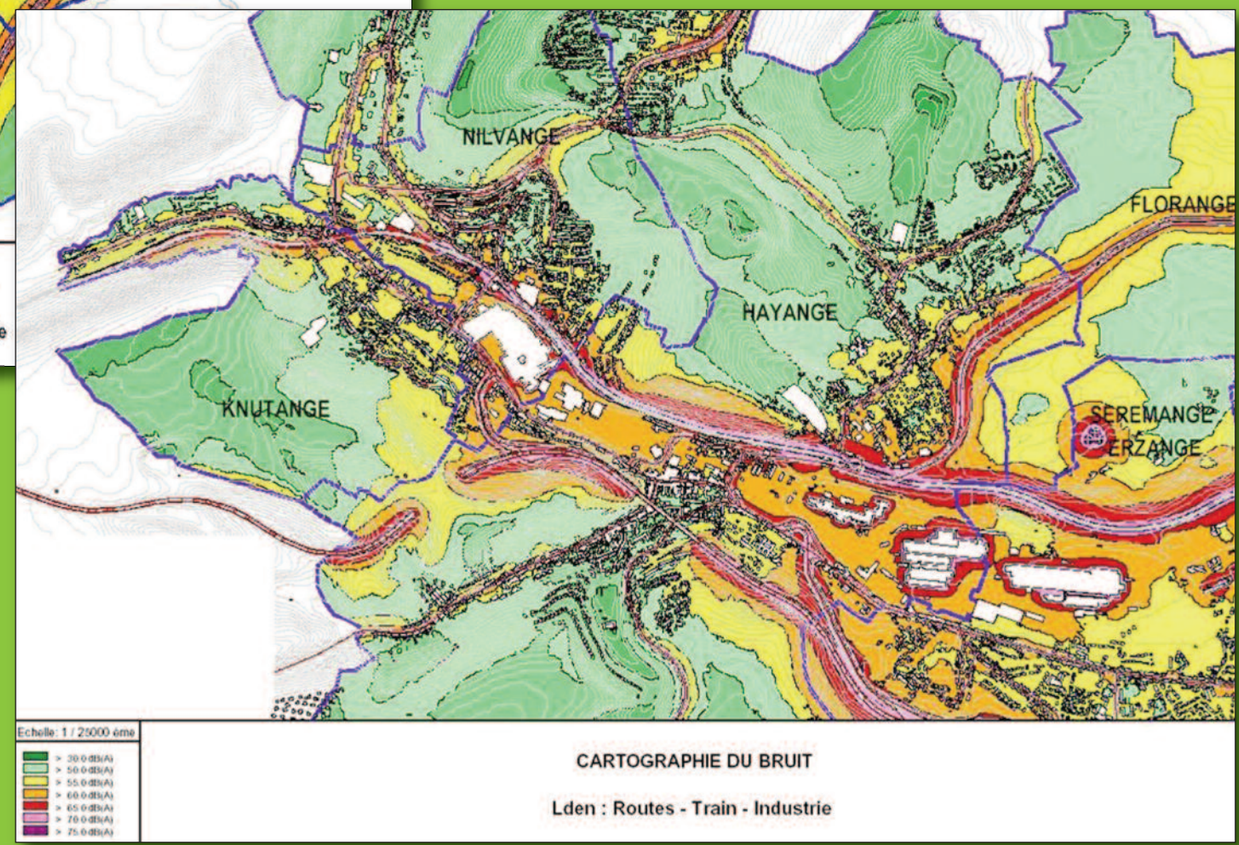

Le haut-fourneau U4 de plus en plus attractif

Avec plus de 11 798 visiteurs enregistrés sur les sept mois d'ouverture, la saison touristique 2010 peut être considérée comme une réussite au Parc du haut-fourneau U4. Ces bons résultats devraient se confirmer lors de la prochaine saison, du 1er avril au 1er novembre 2011.

Avec un total de 11 798 visiteurs au 1er novembre 2010, le Parc du haut-fourneau U4 a enregistré cette année une très nette hausse d'affluence par rapport à 2009 (lire par ailleurs). En moyenne, 65 personnes ont visité chaque jour le site. La saison a été rythmée par plusieurs pics de fréquentation, notamment pour les festivités du 1er mai (1400 personnes) et les Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre (950 personnes). Ces résultats très encourageants montrent que le Parc du haut-fourneau U4 est désormais identifié comme lieu patrimonial et culturel de première importance par les habitants de la vallée et les touristes extérieurs au territoire. D'autre part, de plus en plus d'artistes ont envie d'exprimer leur créativité sur le site. « *Nous récoltons les fruits d'une programmation éclectique et dense*, confie Marieke Doremus, chargée de mission Action Culturelle et Patrimoniale au Val de Fensch. *Notre politique tarifaire se révèle également très attractive, notamment pour les enfants (visite gratuite, spectacles à 2 euros)*. »

Les arts du cirque en vedette

Le Jardin des Traces - parcours botanique exceptionnel à la recherche de l'eau, de la terre, du feu et de l'air, a lui aussi contribué à cette hausse de fréquentation. Sans oublier les visites libres, guidées ou audio-guidées, en groupe ou en famille, proposées par l'association MECILOR. La programmation a fait la part belle aux arts de la rue et du cirque, véritable fil rouge de la saison. Cela s'est notamment traduit par le séjour remarqué de la Caravane des Clowns de la compagnie Flex et les spectacles de Roue libre et Cie (La Part des Anges), avec en point d'orgue la traversée spectaculaire du site à grande hauteur par Mathieu Hibon. L'année 2010 a également été marquée par le parcours de visite insolite imaginé par la compagnie Deracinemoa (Rien à voir), une commande d'écriture « arts de la rue » spécialement pour le Parc du haut-fourneau, les créations plastiques et musicales de la compagnie l'Assolatelier en résidence sur le site, le travail du collectif RF-36 et l'installation photographique de Dominique Romanelli [U4 à 360°]. De son côté, la mise en lumière de l'artiste Claude Lévêque, "Tous les Soleils", a continué de métamorphoser le géant de fer en phare de l'art contemporain...

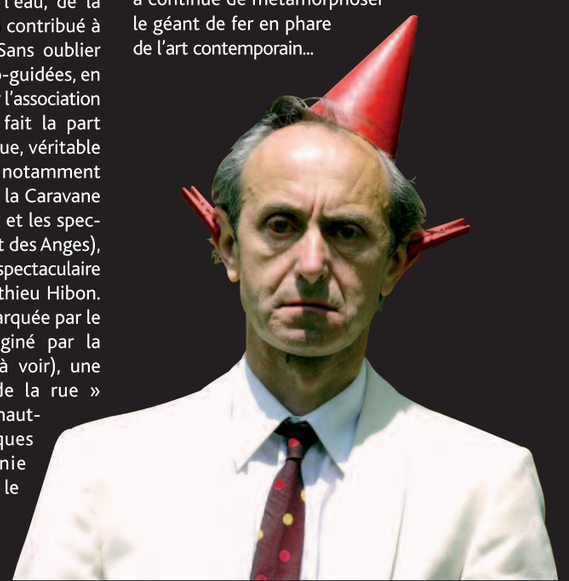

LE CHIFFRE :
67 %
C'est la hausse de fréquentation enregistrée au Parc du haut-fourneau U4 par rapport à la même période en 2009

Une saison fertile en partenariats

Cette année, le Parc du haut-fourneau a mis sa notoriété au service de nombreuses manifestations dans le Val de Fensch et en Moselle. Le projet de la compagnie Flex s'est accompagné d'un partenariat avec le Centre Jean Morette de Fameck et la médiathèque de Nilvange. Celui noué avec le Centre Social Le Creuset (Uckange), avec un spectacle jeune public autour du travail (Au boulot l'ours !), sera reconduit en 2011. Le Parc du haut-fourneau a également contribué à l'opération « Jeux de jardin » organisée par Moselle Arts vivants et a participé à la politique jeunesse du Conseil Général de la Moselle. En août, 500 enfants et adolescents du Val de Fensch se sont initiés aux arts du cirque, sous deux chapiteaux dressés sur le parc du U4 (Usine à Cirque). Désormais référencé au Centre Pompidou Metz, le haut-fourneau U4 du Val de Fensch a été un des acteurs du succès de la dernière Nuit blanche, à Metz. Pour l'occasion, Dominique Romanelli avait « délocalisé » son installation photographique [U4 à 360°] sur l'Île du Saulcy. En octobre, les photographes du Bar Floréal ont exposé environ 200 clichés pour leur "Retour en Lorraine", 30 ans après leur reportage sur les grèves contre la fermeture des usines sidérurgiques du bassin de Longwy. L'exposition a eu lieu sous le chapiteau du U4 et à la médiathèque de Florange, partenaire de la manifestation.

Envie d'en savoir plus ?
Rendez-vous sur
www.haut-fourneau-u4.fr

Pass-Foncier
Retour sur une opération réussie

Partenaire du dispositif national du Pass-Foncier depuis juillet 2009, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a contribué à favoriser l'accession à la propriété à de nombreux ménages à ressources moyennes ou modestes. L'opération qui s'achève au mois de décembre 2010 a rencontré un vif succès sur le territoire communautaire. Rappelons que ce dispositif permettait de reporter à plus tard une partie du coût de l'acquisition immobilière (appartement neuf ou maison individuelle neuve) grâce à l'intervention financière d'un collecteur Action Logement (anciennement dénommé 1% Logement). En complément du prêt principal, il était en effet possible de rembourser le Pass-Foncier au terme de l'emprunt principal. Le montant de ce prêt pouvait atteindre 30 % du coût total de l'opération dans la limite de 40 000 euros.
À cinq mois du terme de l'opération, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch avait déjà versé une aide financière à 69 ménages (3 000 euros pour un ménage de trois personnes et moins, 4 000 euros pour un ménage de quatre personnes et plus) dont 32 étaient issus de territoires voisins (Thionville, Cattenom, Metz, Marly...).

Ce qu'ils en pensent

Sylviane Rebstock (factrice à Florange-Ebange) : « *Depuis 2003, je cherchais en vain à devenir propriétaire. Tout ce que je visitais était trop cher ! Il y a quelques mois, j'ai eu le coup de foudre pour un appartement de 60 m² rue Diderot à Fameck. Le Crédit Foncier était d'accord pour financer mon projet (124 000 euros) sous condition d'un apport de 4 000 euros. Le banquier m'a conseillé de me renseigner en mairie sur les aides disponibles. Là-bas, on m'a mise en relation avec le Val de Fensch, où Séverine Breit s'est occupée de tout. Grâce au Pass-Foncier, j'ai bénéficié d'une subvention de 3 000 euros, une bouffée d'oxygène pour mon plan de financement ! Aujourd'hui, je règle des mensualités de 520 euros... et je me sens bien chez moi !* »

Saïd Ait Hammou (27 ans, employé au Luxembourg) : « *Le Pass-Foncier m'a permis d'acquérir une maison individuelle à ossature acier basse consommation d'une valeur de 163 000 euros située avenue de Lorraine à Florange. Grâce à ce dispositif, au terme de mon emprunt (dans 20 ans), j'aurai économisé environ 100 000 euros par rapport à un prêt bancaire classique. Quant à la subvention du Val de Fensch (3 000 euros), je l'ai utilisée pour payer une partie des frais de notaire.* »

BILAN APRÈS 12 MOIS

69 ménages aidés représentant
221 personnes
62 maisons individuelles
7 appartements
237 000 euros : montant des subventions accordées par la CAVF
46 % : part des nouveaux résidents sur le territoire communautaire

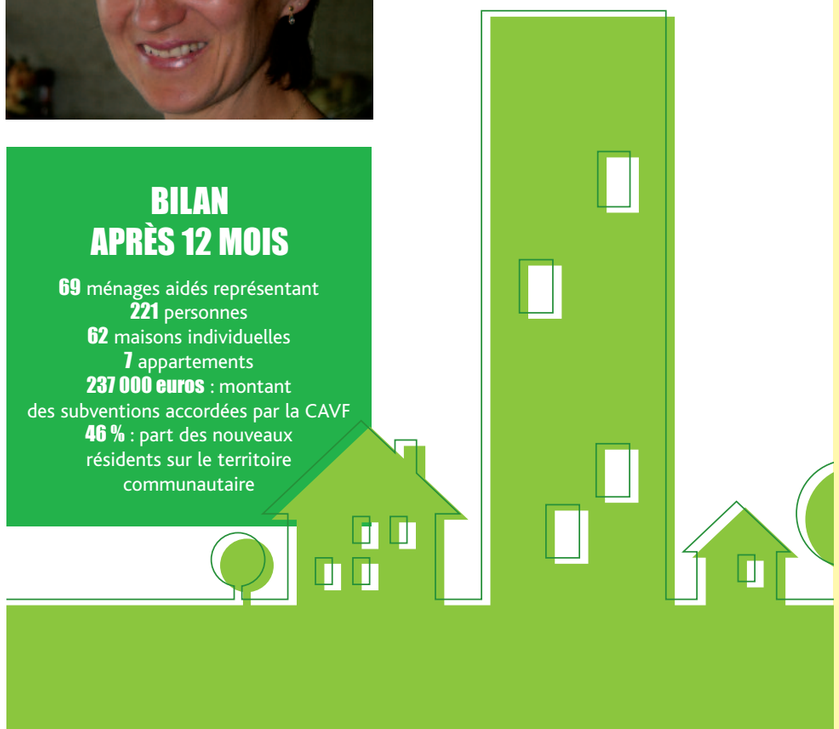

Les délibérations... en bref

Cette rubrique a pour but de lister les délibérations les plus importantes prises par le conseil de communauté au cours du précédent semestre. Lorsque c'est le cas, vous trouverez un renvoi vers le numéro de page d'un article concernant la délibération.

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 8 FÉVRIER 2010 (extraits)

- Désignation de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch comme maître d'ouvrage unique pour la réalisation et l'exécution des travaux de rénovation de la halte ferroviaire d'Uckange (phase 1) et approbation de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et le Conseil Régional de Lorraine pour les travaux de rénovation de la halte ferroviaire d'Uckange (phase 1)
- Suppression du service de police municipale à caractère intercommunal
- Mise en place d'une opération « refus de tri » de mars à juin 2010
- Adoption des conditions de gratuité pour accéder au Parc du Haut Fourneau U4 et à certaines manifestations
- Création du Syndicat mixte pour le transport et le traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord, SYDELON, adoption des statuts correspondants et désignation des représentants (au nombre de 7 titulaires et 7 suppléants) de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch au comité syndical

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 1er AVRIL 2010 (extraits)

- Adoption des statuts portant création de l'association Aire Urbaine Metz Thionville Briey, Désignation de M. Philippe TARILLON, représentant de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et autorisation du Président ou son représentant à signer les statuts.
- Approbation de la convention de travaux relative aux études sur l'aile ouest du château de Wendel à Hayange et du parc boisé proposée par l'EPF Lorraine fixant la participation de la CAVF à 16 000 €TTC
- Fixation du taux relais de Taxe Professionnelle au taux maximum de 13,58 % et maintien des taux au niveau de 2009 pour les taux de fiscalité des ménages (Taxe d'Habitation : 1,15 % taxe sur le Foncier Bâti : 1,03 % et Taxe sur le Foncier Non Bâti : 5,91 %)
- Adoption des conditions de gratuité pour accéder au centre aquatique Feralia à Hayange
- Lancement de l'étude d'optimisation des déchets ménagers et de mise en place de la tarification incitative, sollicitation des subventions auprès des organismes Eco-Emballages et ADEME

Les conseils de communauté sont ouverts au public. Les lieux et ordre du jour sont connus 5 jours minimum à l'avance et sont consultables au siège de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, sur le site internet www.agglo-valdefensch.fr et dans la presse locale.

Calendrier des prochains Conseils de Communauté

Jeudi 16 décembre 2010 à 19h
à Nilvange - Salle Pierre Mellet

Jeudi 31 mars 2011 à 19h
(Débat d'Orientation Budgétaire)

Jeudi 14 avril 2011 à 19h
(Budget Primitif 2011)

Véloroute « Charles le Téméraire », Boucle verte et bleue

Tout un patrimoine à découvrir à bicyclette !

Découvrir les richesses touristiques du Val de Fensch peut désormais s'envisager à bicyclette car les réseaux de déplacements doux se développent sur le territoire communautaire. Ainsi, la communauté d'agglomération vient de terminer l'aménagement des 3 000 mètres de pistes cyclables prévus dans le cadre de la Véloroute « Charles le Téméraire ». Cet axe de randonnées, qui relie les pays d'Europe du Nord et la France, est particulièrement prisé des cyclistes parcourant la vallée de la Moselle, notamment depuis Koblenz (Allemagne) jusqu'à Thionville, où l'itinéraire a été aménagé par le syndicat mixte à vocation touristique des Trois Frontières. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville et les Communautés de communes de l'Arc Mosellan et de Maizières-les-Metz se sont associées pour prolonger le tracé jusqu'à la commune d'Argancy, près de Metz, soit 24 km de pistes cyclables supplémentaires. En 2008, le Val de Fensch a aménagé un premier tronçon de 1 000 mètres entre la limite parcellaire de Richemont et le château d'eau à Uckange. Cette année, ce sont 2 000 mètres supplémentaires qui ont été réalisés entre le château d'eau à Uckange et Thionville. Cette seconde tranche a été inaugurée le 17 novembre dernier, en présence de Philippe Tarillon et Patrick Weiten, respectivement président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et de Portes de France-Thionville.

La promesse de nombreuses escapades !

D'autre part, le réseau de déplacements doux inscrit dans le Projet de Territoire 2007/2013 de la communauté d'agglomération comporte une première réalisation : une portion d'environ 2 900 mètres devrait être aménagée en 2011 entre Ranguevaux (départ derrière la mairie) et Fameck (arrivée rue du Moulin). La réalisation de cette boucle verte et bleue se poursuivra au cours des prochaines années. Trois itinéraires principaux sont prévus sur la vallée pour un total de plus de 35 km de pistes réservées aux cyclistes, aux personnes à mobilité réduite et aux piétons. Ils permettront de (re)découvrir les nombreux sites touristiques du territoire sous un angle nouveau, au bénéfice de l'environnement et de la santé des usagers. Parc du haut-fourneau U4, fresques de Gawra, Chapelle de Morlange - joyau de l'art roman, Musée des Mines de fer dans son écrin du domaine de Sainte-Neige, Parc de la Rotonde à Knutange, Cités et jardins ouvriers, pelouses calcaires à Algrange - Nilvange et Ranguevaux... promettent de nombreuses escapades !

Envie d'en savoir plus ?

L'édition 2010 de « Voies Vertes et Véloroutes de Lorraine », à l'initiative de l'association Lorraine 3V, est disponible à l'Office de Tourisme du Val de Fensch, à Hayange. Vous pouvez également découvrir les voies vertes existant en Lorraine et en France sur http://lorraine.voie.verte.free.fr

LE CHIFFRE :

35

C'est le nombre de kilomètres de pistes réservées aux cyclistes, aux personnes à mobilité réduite et aux piétons prévus par la communauté d'agglomération dans son Projet de Territoire.

Sous-station électrique du U4 : un patrimoine à conserver

L'Établissement Public Foncier de Lorraine et la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ont donné le coup d'envoi aux indispensables travaux de conservation de la sous-station électrique du haut-fourneau U4.

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, la sous-station électrique du haut-fourneau U4 a besoin d'une cure de jouvence. Cette unité, qui servait à produire l'électricité dont le site avait besoin pour fonctionner, a été construite dans la première moitié du XXe siècle à l'aide d'un béton de faible qualité contenant peu de ciment. Résultat : le bâtiment se trouve aujourd'hui en grande partie dégradé et nécessite des soins appropriés pour sa conservation. L'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) vient de faire réaliser des travaux d'étanchéité assurant le clos couvert de la structure. L'opération a été financée en majeure partie par cet organisme (80 %) et par la communauté d'agglomération (20 %).

Plusieurs protocoles de restauration à l'étude

L'EPFL a d'autre part mandaté un cabinet spécialisé dans la recherche des matériaux pour étudier la composition chimique du béton (carbonatation et recherche d'éventuels polluants). Plusieurs prélèvements seront réalisés sur les poteaux, poutres, etc du bâtiment, sur chacune de ses faces. À l'issue de cette phase d'étude, trois ou quatre protocoles de restauration seront proposés puis testés en plusieurs endroits de la sous-station, afin de vérifier leur efficacité. Si une solution technique se révèle concluante à l'issue de la phase d'observation (12 à 18 mois), la communauté d'agglomération se mettra en quête de financements pour réaliser la restauration de l'édifice. Au contraire, si aucune option n'est satisfaisante, il faudra alors imaginer un nouveau scénario pour la conservation, en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France...

Le saviez-vous ?

La sous-station électrique du haut-fourneau U4 est un bâtiment rectangulaire de 28 m de long, 21 m de large avec un faîtage culminant à près de 9 m.

Un Club encore plus attachant et performant !

Issu de la fusion de l'USTH Hayange, du FOC Florange, des clubs de Nilvange et Uckange avec le Club nautique du Val de Fensch, le club communautaire de natation du Val de Fensch a été officiellement créé le 12 octobre dernier. Son président, Claude Weinberg, nous explique les raisons de ce regroupement.

Quelles sont les principales raisons de la fusion des différents clubs de natation de la vallée ?

Claude Weinberg : *Ce regroupement en un seul club constitue la suite logique de la nouvelle organisation des piscines communautaires. Il a été possible grâce à la bonne volonté des clubs et aux efforts déployés par le service des sports du Val de Fensch. Il nous offre un potentiel de plus de 800 nageurs, à répartir entre les établissements de Hayange (Feralia), Florange et Serémange-Erzange. En terme d'effectif, nous devenons le plus grand club lorrain, avec l'ambition de faire de la natation un sport majeur sur le territoire communautaire. Cette fusion permettra aussi et surtout d'améliorer les conditions de pratique, grâce à la spécialisation de chaque piscine.*

Qu'entendez-vous exactement par là ?

C.W. : *Nous allons tirer parti des trois pôles existant pour répondre aux besoins spécifiques de tous les nageurs, qu'ils aient 5 ou 77 ans ! Les piscines de Hayange et Florange auront une vocation « loisirs » dans un esprit familial et convivial. Celle de Serémange-Erzange se destine davantage à l'élite – à partir de la catégorie benjamins, c'est-à-dire les jeunes qui ont à cœur de s'entraîner quatre à cinq fois par semaine, avec un vrai projet sportif.*

Ne craignez-vous pas que le club y perde un peu de son âme ?

C.W. : *Au contraire, nous pensons qu'une forte émulation se créera entre tous ses membres ! L'école de natation (pré-compétition) continuera à fonctionner sur chaque site, sans délocalisation, ni changement d'entraîneur. Notre comité sera attentif à conserver sa « feuille de route », c'est-à-dire à accorder sa priorité à la formation sans brûler les étapes. C'est ce vivier plus important qui permettra d'améliorer l'élite mais aussi la natation master et adultes (+ de 25 ans), pour que notre club soit encore plus attachant et performant.*

Le Club nautique du Val de Fensch en bref

- 20 éducateurs, dont 17 bénévoles
- 1 entraîneur principal (Olivier Trenti)
- 2 entraîneurs : Stéphane Rousseau (à temps plein), Cyril Menzin (20 h/semaine)
- 1 manager sportif : Olivier Weinberg
- 1 comité de 23 personnes (3 vice-présidents, 2 trésoriers, 3 secrétaires...)
- 1 subvention communautaire annuelle d'environ 60 000 euros

Témoignages

Francine Gillet, vice-présidente du Club nautique du Val de Fensch, responsable du site de Hayange : « *Je crois que nous avons un bon comité, représentatif de chaque site, qui laisse s'exprimer toutes les sensibilités. Il nous faudra sans doute un peu de temps pour trouver notre cohésion mais comme nous sommes tous des amoureux de la natation, je suis optimiste !* »

Philippe Andreansky, directeur des sports de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch : « *Ce fut un travail de longue haleine pour faire accepter les objectifs d'un travail en commun. Je suis fier du chemin parcouru mais les entraîneurs sont face aujourd'hui à de nouveaux défis. Les clubs comme Metz ou Sarreguemines vont nous observer, il faudra se montrer à la hauteur.* »

UCKANGE CLUB EVOLUTION PALMES

Ouvert à tous dès 6 ans jusqu'à 100 ans.
Possibilité de venir essayer.

Horaires d'entraînements et sites :

Lundi	*19h00-20h30*	FERALIA HAYANGE
Mardi	*20h00-22h00*	PISCINE FLORANGE
Mercredi	*13h00-15h00*	FERALIA HAYANGE
	19h00-20h30	FERALIA HAYANGE
Jeudi	*18h00-19h00*	PISCINE SEREMANGE-ERZANGE
Vendredi	*20h30-22h00*	PISCINE SEREMANGE-ERZANGE
Samedi	*12h00-14h00*	FERALIA HAYANGE

Renseignements : 06.23.01.12.13
www.uep.fr

Piscine de Nilvange : la SMAC se dévoile

La piscine de Nilvange connaîtra prochainement une seconde vie avec sa transformation en Salle de Musiques Actuelles (SMAC), un équipement qui dynamisera la vie culturelle sur le territoire. La Communauté d'Agglomération a lancé récemment la phase de maîtrise d'œuvre du projet. Le nouvel établissement, d'une surface de 1 300 m², devrait ouvrir ses portes au premier semestre 2013. Construit sur deux niveaux, il comportera notamment un pôle de pratiques musicales (studio d'enregistrement, salles de répétitions), un pôle de restitution scénique d'une capacité de 250 places, des locaux administratifs, un espace pour les associations culturelles locales et des locaux techniques, sans oublier un hall d'accueil et un bar. Le montant de l'investissement s'élève à environ 2,3 millions d'euros, abords extérieurs compris. À noter que la commune de Nilvange assurera la gestion du 2e étage du nouvel équipement.

Démolition de la piscine d'Uckange

Dans le cadre de la fermeture définitive de la piscine d'Uckange, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a décidé de procéder à la démolition complète de l'établissement. L'opération a débuté il y a quelques semaines et devrait s'achever courant janvier 2011. Elle comporte également des travaux de désamiantage, de remblaiement des espaces démolis, de tri et de transport des gravats en décharge. Une clôture grillagée sera installée à la fin du chantier, afin de sécuriser le site. Compte tenu de l'état général du bâtiment, une réhabilitation ou une ré-utilisation était inenvisageable. Après ces travaux, la ville d'Uckange disposera d'un terrain nivelé et d'un site prêt à accueillir de nouveaux projets...

LE CHIFFRE :

600

C'est le nombre d'écoliers en grande section de maternelle, CP, CE1 et CE2 du Val de Fensch et des territoires voisins (Yutz, Richemont, Guénange, Basse-Ham, Bertrange...) qui fréquentent chaque semaine une des trois piscines communautaires.